

LETTRE EN DATE DU 24 MAI 1951 ADRESSEE AU
PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE PRESIDENT DE
LA DELEGATION SYRIENNE

Suite à ma communication du 21 mai, j'ai l'honneur de porter ce qui suit à l'attention du Conseil de sécurité.

Le 18 mai, le Conseil de sécurité a adopté une résolution, dont l'alinéa 3 déclare : "que le Chef d'état major de l'Organisme chargé de la surveillance de la trêve, dans un mémorandum en date du 7 mars 1951, et le Président de la Commission mixte d'armistice en de nombreuses occasions, ont demandé à la délégation israélienne à la Commission mixte d'armistice d'assurer que la Palestine Land Development Company Limited soit invitée à cesser toutes opérations dans la zone démilitarisée, jusqu'à ce qu'un accord ait pu être conclu par le Président de la Commission mixte d'armistice." Au paragraphe 5 de cette résolution, le Conseil de sécurité "fait siennes les demandes du Chef d'état-major de l'Organisme chargé de la surveillance de la trêve et du Président de la Commission mixte d'armistice en cette matière et fait appel au Gouvernement d'Israël afin qu'il y défère."

A notre avis, le sens des alinéas 3 et 5 de la résolution est absolument clair; le Conseil demande expressément la cessation complète des opérations dans la zone démilitarisée, quels que soient les propriétaires des terrains affectés. Bien que le texte soit parfaitement clair, les autorités israéliennes ont cependant donné de l'alinéa 3 une interprétation fautive en déclarant qu'aux termes de cette résolution, elles sont tenues de ne cesser les opérations que dans les terres arabes de la zone démilitarisée. Elles poursuivent donc leurs travaux dans les terres appartenant à des Israéliens.

Mon Gouvernement estime qu'une telle interprétation, qui ne tient compte ni de la lettre ni de l'esprit de la résolution du Conseil de sécurité, nuit au règlement équitable du problème.

Le Gouvernement syrien a le ferme espoir que le Conseil de sécurité veillera à ce que sa résolution soit appliquée strictement et fidèlement.

(signé) Faris EL-KHOURI
Président de la délégation de la Syrie
auprès de l'Organisation des Nations
Unies

